

Les Prix de l'Agenda 21 *Solidaires pour notre futur*

Pour qui ?

Les Prix de l'Agenda 21 sont ouverts à cinq catégories d'acteurs essonnien : les associations, les collectivités territoriales, les entreprises, les collèges et les citoyens.

Pour quoi ?

Les réalisations soumises à candidature doivent répondre aux objectifs du **développement durable et solidaire**, en conjuguant les aspects sociaux, économiques et environnementaux et en favorisant la participation de tous les acteurs concernés.

Les réalisations soumises à candidature doivent être achevées ou suffisamment avancées pour pouvoir en apprécier les résultats.

Pourquoi participer ?

Parce qu'il est essentiel de partager les idées et de promouvoir les 'actions durables', les lauréats bénéficieront d'une campagne de communication et de valorisation de leurs actions.

Où ? Quand ? Comment ?

Les inscriptions seront closes le **19 janvier 2007**.

Pour retirer un dossier de candidature ou pour plus de renseignements, consultez le site du Conseil général de l'Essonne (www.agenda21.essonne.fr) ou contactez Emelyne BIGOT (tél. : 01 60 91 26 07 ou ebigot@cg91.fr).



Prix de l'Agenda 21 *Solidaires pour notre futur*

Essonnien, valorisez vos actions !

Vous êtes une association, une collectivité territoriale, une entreprise, un collège ou un citoyen essonnien et vous vous engagez en faveur du développement durable et solidaire, alors faites le savoir !

Dans le cadre de l'Agenda 21 départemental, le Conseil général de l'Essonne et l'Observatoire participatif des engagements (OPE) organisent pour la 2^{ème} édition *les Prix de l'Agenda 21 – Solidaires pour notre futur*. Ces Prix sont destinés à valoriser et récompenser les meilleures réalisations de développement durable et solidaire sur le territoire essonnien.

L'ADEME¹, l'ARENE², la DIREN³, la DRIRE⁴ la CCI⁵, le Comité 21, l'association 4D, l'Inspection académique de l'Essonne et le rectorat de Versailles sont partenaires de cette opération.

¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

² Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies

³ Direction régionale de l'environnement

⁴ Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

⁵ Chambre de commerce et d'industrie



Agenda 21 de l'Essonne

Agir ensemble pour une Essonne durable et solidaire

L'Agenda 21 mondial est un **plan d'actions** pour le XXI^{ème} siècle destiné à mettre en œuvre concrètement les principes du développement durable. Cet outil a été approuvé par près de 200 pays au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Il encourage les collectivités locales à se doter de leur propre agenda 21.

En Essonne, le Conseil général a adopté son agenda 21, intitulé « *Agir ensemble pour une Essonne durable et solidaire* », le 20 octobre 2003. Son élaboration s'est faite à partir d'une double consultation, de la population essonnoise d'une part, des élus et des agents départementaux d'autre part.

L'Agenda 21 départemental comporte **120 engagements** répartis en 4 orientations stratégiques : développer la citoyenneté, mieux vivre ensemble, promouvoir un développement raisonné du territoire, valoriser notre patrimoine pour les générations futures. Le suivi et l'évaluation des engagements sont assurés, entre autres, par l'**Observatoire participatif des engagements**.

Lors du premier bilan, acté au printemps 2005, 80% des engagements étaient d'ores et déjà lancés.

OPE

Observatoire participatif des engagements

L'Observatoire participatif des engagements (OPE) est né en décembre 2003. C'est le 1^{er} engagement de l'Agenda 21 départemental. Chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des 120 engagements, l'OPE **apporte un éclairage citoyen** aux débats et projets politiques départementaux.

Les membres de l'Observatoire sont des **Essonniens volontaires** qui observent, débattent et font des propositions au vu des enjeux du développement durable et solidaire en Essonne.

La première année, l'OPE s'est organisé en quatre groupes de travail, et a consacré bénévolement 6 000 heures à ce travail collectif.

La participation à l'Observatoire est libre et ouverte à toute personne résidant ou travaillant en Essonne. Pour plus d'informations : 01 60 91 26 07 ou observatoire@cg91.fr.